

# Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 3 avril 2026

Début de séance : 18h30.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Evelyne TRECARTES, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. COUPLET – C. TAHALY – C. GUILLAUME - A. VEDOVATI – M. REVEILLE – M. MOJAISKY – C. RATIVEAU – R. GUILLIN – C. BRONISEL – E. BARRE – M. FRERY – M. BOURDIGUEL – I. LEPRUN  
A. BRONISEL

Secrétaire : A. BRONISEL

Avant de commencer le premier point de l'ordre du jour, Mme le Maire fait part aux membres du conseil municipal que, Nicolas SORET, réélu Président de la Communauté de Communes du Jovinien, l'a nommé 6<sup>ème</sup> vice-présidente chargée des ressources humaines.

## **1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **2 - DESIGNATION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS MUNICIPALES, DES SYNDICATS ET AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JOVINIEN**

Suite à l'élection du Conseil Municipal, il est nécessaire de nommer les membres des commissions communales, les représentants titulaires et suppléants des différents Syndicats ainsi que les représentants au Conseil Communautaire.

Le Maire est le président de droit de toutes les commissions.

### **COMMISSIONS COMMUNALES :**

#### **- FINANCES :**

TRECARTES Evelyne – COUPLET Christophe – TAHALY Charlotte – GUILLAUME Christophe

#### **- VIE SCOLAIRE – PERISCOLAIRE – JEUNESSE ET SPORTS - SOCIAL :**

TAHALY Charlotte – BOURDIGUEL Mélanie – BRONISEL Claire – LEPRUN Irène

#### **- COMMUNICATIONS :**

COUPLET Christophe – FRERY Mickaël – MOJAISKY Marie

#### **- ANIMATIONS – ASSOCIATIONS – CULTURE – SENIORS :**

COUPLET Christophe + ENSEMBLE DU CONSEIL

#### **- BOIS – PECHE – TOURISME – ETANGS – CHEMINS – ENVIRONNEMENT :**

COUPLET Christophe – RATIVEAU Christophe – VEDOVATI André – LEPRUN Irène – BRONISEL Amaury – Marie MOJAISKY – E. BARRE – M. REVEILLE

- **BATIMENTS – VOIRIE – TRAVAUX – URBANISME – CIMETIERE – PATRI-MOINE :**

GUILLAUME Christophe – VEDOVATI André – BARRE Elise – FRERY Mickaël – GUILLIN Rémy – MOJAÏSKY Marie - LEPRUN Irène – RATIVEAU Christophe – COUPLET Christophe

- **POMPIERS – DEFENSE :**

**Pompiers** : Mickaël FRERY – Rémy GUILLIN

**Défense** : Rémy GUILLIN – Mickaël FRERY

- **CNAS :**

Evelyne TRECARTES : représentant le délégué des élus

Isabelle GOULLEY : représentant le délégué du personnel

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JOVINIEN :**

- **CLECT** (Commission locale d'évaluation de charges transférées) : Christophe COUPLET

- **FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE** : Christophe COUPLET

- **CIAPH** (Commission intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées) : Rémy GUILLIN

- **Voirie – Travaux – Bâtiments** : Christophe GUILLAUME

- **Aménagement du territoire et patrimoine** : Christophe RATIVEAU

- **Urbanisme et gestion des risques** : Mickaël FRERY

- **Habitat** : Evelyne TRECARTES

- **Environnement et plan climat** : Marie MOJAISKY

- **Traitement et valorisation des déchets - piscine** : Elise BARRE

- **Développement économique – économie circulaire et attractivité territoriale** : Mélanie BOURDIGUEL

- **Mobilités** : Michèle REVEILLE

**Conseillers communautaires** :

TRECARTES Evelyne, 6<sup>ème</sup> vice-présidente : ressources humaines

COUPLET Christophe : Conseiller communautaire

**SYNDICATS**

- **SDEY (Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne) :**

Titulaire : GUILLIN Rémy

Suppléant : RATIVEAU Christophe

- **EPAGE DE L'ARMANCON (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de l'Armançon) :**

Titulaire : RATIVEAU Christophe

- **FOURRIERE DU SENONAIIS :**

Titulaire : MOJAĬSKY Marie

Suppléant : COUPLET Christophe

- **SMAEP (Syndicat Mixte d'Adduction d'eau potable Sens Nord Est) :**

Titulaire : RATIVEAU Christophe

Suppléant : GUILLIN Rémy

- **FEPF (Fédération Eaux Puisaye Forterre) :**

Titulaires : RATIVEAU Christophe – GUILLIN Rémy

Suppléants : BARRÉ Elise – BOURDIGUEL Mélanie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'unanimité.

### **3 - AMENAGEMENT DANS LA RUE DE LA FORET - CHOIX DE L'ENTREPRISE : RETIRE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 10 MARS 2026**

Vu la délibération du 25 septembre 2025 autorisant Mme le Maire à lancer un marché pour les travaux de voirie de la rue de la Forêt,

Vu la délibération du 10 mars 2026 retenant l'entreprise EIFFAGE,

Considérant qu'une erreur administrative s'est produite sur le montant de l'acte d'engagement, il faut lire 345.786,94 € HT (au lieu de 339.756,94 € HT) et 414.944,33 € TTC (au lieu de 407.708,33 € TTC).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à corriger l'acte d'engagement comme indiqué ci-dessus.

DIT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2026.

### **4 - INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES - CHOIX DE L'ENTREPRISE : RETIRE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 10 MARS 2026**

Vu la commission d'appel d'offres du 2 mars 2026 par laquelle l'entreprise SANTERNE ENERGIES EST a été retenue,

Vu la délibération du 10 mars 2026 autorisant Mme le Maire à signer le marché avec ladite entreprise,

Considérant qu'une erreur administrative s'est produite sur le montant de l'acte d'engagement, il faut lire 54.054,48 € HT (au lieu de 50.876,07 € HT) et 64.865,38 € TTC (au lieu de 61.051,28 € TTC).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à corriger l'acte d'engagement comme indiqué ci-dessus.

DIT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2026.

## 5 – QUESTIONS DIVERSES

- **Réunion de présentation des élus à la population + information des travaux de la rue de la Forêt + information sur le mode de communication aux administrés** : Mme le Maire propose de retenir la date du vendredi 24 avril 2026 à 19h à la salle polyvalente.
- **Commission de contrôle des listes électorales** : Mme le Maire sollicite les administrés de la commune pour représenter l'Administration (Préfecture) : 1 titulaire et 1 suppléant ainsi que le Tribunal de Grande Instance : 1 titulaire et 1 suppléant.
- **Commission d'appel d'offres** : Mme le Maire sollicite 3 élus titulaires et 3 élus suppléants pour le prochain conseil municipal. A l'unanimité des membres présents, le vote se fera à main levée.
- **Commission communale des impôts directs** : Mme le Maire informe les élus que cette commission peut être composée d'élus et d'administrés. La commune doit proposer 12 titulaires et 12 suppléants. Les administrés intéressés peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.
- **Un camion pizza** sera de retour sur la place à partir du mardi 21 avril 2026.
- **L'implantation d'un relais de radiotéléphonie ORANGE** vers le pont de Villechétive est en projet. Il sera implanté à côté de ceux existants déjà.
- La commune recherche **un garde pêche** afin de prévoir la réouverture des étangs au plus vite.
- La commune recherche également un **nouveau régisseur** pour la location des salles.
- Le **service périscolaire recrute deux agents avec BAFA**. S'adresser en mairie pour plus d'information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.



Le Secrétaire  
Amaury BRONISEL



Le Maire  
Evelyne TRES CARTES